

# La lettre du Maire

Depuis plus d'un an, nous vivons avec la COVID 19. Elle impose des contraintes sanitaires qui perturbent la vie économique et sociale.

Le fonctionnement de notre commune est bien entendu touché. Les projets sont retardés.

La vie associative est au ralenti. Toutefois, le frémissement est perceptible. Le club de gymnastique reprend son activité, la troupe infernale va emboîter le pas et nos footballeurs aussi. Les chasseurs sont sur le terrain. Vous participez au renouveau du lien social.

Dans le précédent bulletin, je vous informais que la fiscalité locale nous échappait en grande partie.

Toutefois votre conseil municipal a maintenu les taux qu'il pouvait maîtriser. A la lecture de vos avis de taxe foncière, vous ne trouverez pas d'augmentation de 900% comme dans certaines communes mais une constance de la part communale.

Dans l'avenir, nous devons certainement bouger nos taux si nous voulons conserver des recettes capables de couvrir les dépenses et continuer à investir. Vous savez que nous avons déjà perdu près de 20 000 € de taxe d'habitation dont la dotation restera figée.

L'autre levier pour équilibrer un budget est la maîtrise des dépenses.

Puisqu'il est question de médias, notre commune a été à l'honneur lors de la visite le 6 septembre dernier du Secrétaire d'Etat à la Ruralité, Monsieur Joël Giraud. Il est venu inaugurer la Maison France Services gérée par la Poste. Il a également visité la future micro-crèche intercommunautaire, l'école forte de ses 75 enfants, la garderie, le site santé Maurice Bouchet et le bâtiment de la Médiathèque. Il a félicité les élus et le personnel communal pour le travail accompli dans un village qui sent bon la ruralité et la vie. Il a apprécié le travail du maître pâtissier et du toujours jeune souffleur de verre.

Comme lors d'une visite d'entreprise, le patron est mis en avant. Ici, le Maire semble bénéficier de la lumière mais c'est toute notre commune qui est éclairée et qui fonce « pleins phares ». Pour preuve, la société C2M services est en course pour concourir à la meilleure entreprise de Creuse dans sa catégorie. Derrière ce sigle vous aurez reconnu notre local Damien Moreau.

J'ai soufflé au secrétaire d'Etat que, s'il était en Creuse aujourd'hui, il le devait à un homme, Vanik Berberian, ancien Président des Maires ruraux de France, décédé. Il a convaincu en son temps le Président de la République de reconnaître la ruralité en le nommant. Après les étreintes chaleureuses, à notre homme de s'investir pour nos territoires.

Encore et toujours à votre service.

Jean-Claude Aourousseau

# Les Services administratifs

## Mairie

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h30 et de 13h30 à 17h30  
et le samedi de 9h à 12h e-mail : [mairie@genouillac-23.fr](mailto:mairie@genouillac-23.fr)

05.55.80.74.25. Site Internet : [genouillac23.fr](http://genouillac23.fr)

[facebook.com/mairiedegenouillac](https://facebook.com/mairiedegenouillac)



## Bibliothèque-Médiathèque Maurice TEINTURIER

Centre d'Accueil et de Ressources, 1 place de l'église (1er étage, ascenseur)

05.55.80.35.21. e-mail : [mediatheque@genouillac-23.fr](mailto:mediatheque@genouillac-23.fr)

Ouverture du mardi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9h à 12h

— — P R Ê T S G R A T U I T S — — —

(Romans, documentaires, encyclopédies, dictionnaires, bandes dessinées, policiers, CD, DVD, espace jeunesse...).

Connexion à Internet et matériel informatique à disposition du public

## Services administratifs

**ASSISTANTE SOCIALE** : Mme JUPILLAT, Pôle Cohésion Sociale, Place Varillas, Guéret 05.44.30.25.40

**ECOLE PRIMAIRE/MATERNELLE** : Directrice, Marie LECLUSE  
05.55.80.80.28

**GARDERIE** : Jours scolaires : 7h à 9h et de 16h30 à 18h30.  
Pour le mercredi et les vacances scolaires, s'adresser à la Communauté de Communes au 05.55.80.88.01

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ** : 1rue des Violettes, 05.55.80.88.01

**La Louloucrèche** : 12 Vieille Route, 05.44.30.02.04

**SERVICE DE SOINS À DOMICILE** : (Cantons de Châtelus-Malvaleix-Bonnat) 05.55.80.84.51.

\* Accueil : **1B Place de la Perception** du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h à 14h

**BUREAU DE POSTE** : Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 15h30 (1 place de l'église). 05.55.80.51.29.

**A.D.P.B.C (CHARTRE INTERCOMMUNALE)** : Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h, 1 place de l'église.

(Centre d'accueil et de ressources, 2<sup>ème</sup> étage) 05.55.62.80.92.

**REPAS À DOMICILE** : Pour tout renseignement ou commande : (A.D.P.B.C) 05.55.62.80.92

**TISS'ÂGES (PIJ)** : Ouvert mardi, vendredi 9h à 12h et de 14h à 16h30 et mercredi et samedi de 9h à 12h.

(Centre d'accueil et de Ressources, 2<sup>ème</sup> étage)

## Infos sur la commune...

Population : 752 habitants (01 2019)

Superficie : 3576 hectares

Altitude moyenne : 350 mètres

## Services d'urgence

**Sapeurs Pompiers 18**

Centre de secours : 05.55.80.72.52.

**SAMU 23** (Guéret) 15

**Gendarmerie** Châtelus-Mx : 05.55.80.70.04 ou 17

**Médecins :**

**Docteur JEAN Reynold** : 05.19.37.00.23

**Docteure LAURENT Sylanda** : 05.19.37.00.23

**Médecin de garde** : 05.55.41.82.02

**Pharmacien** : Pharmacie DE GENOUILAC 05.55.80.74.07.

**Infirmiers** : Mmes et Mrs BOUCHET W/ CHAMPEAU P./ ESCOUBEYROU M / LEJEUNE B

05.55.80.74.22. (1 C place de la Perception)

**Taxi** : MERCIER Christophe : 05.55.80.72.72.

**Taxi/Ambulance** : A.D.C. SARL : 05.55.80.63.05.

## Services des eaux

SAUR Guéret (Syndicat A.E.P) **réseau principal** :  
05.87.23.10.00

Réseau de St Dizier les Domaines (**Est Commune**) :  
Mairie St Dizier 05.55.80.72.03.

Réseau de La Cellette (**Nord Commune**) :  
Mairie La Cellette 05.55.80.62.97.

S.I.A.E.P. des Moutiers (**Chambon**) :  
Mairie Moutier-Malcard 05.55.80.60.44.

## Services divers

**LOCATIONS** : gîte, logements, salles (réunions, conférences, manifestations...) 05.55.80.74.25 (mairie)

**MARCHÉ** : Les MARDIS de 8h à 12h30 parking de l'Église.

**COURT DE TENNIS** : Tennis Club :

Thierry PAGNARD 05.55.80.80.05.

Vous pouvez retirer les clés du cours à la boulangerie VILLEBASSE (avenue de la Gare).

**Horaires déchèterie** : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 14h à 18h. (sauf jours fériés)

# Les Services de Garde

## Médecins

4ème trimestre 2021

Docteur JEAN Reynold	(Genouillac)	05.19.37.00.23
Docteure LAURENT Sylanda	(Genouillac)	05.19.37.00.23
Cabinet médical DENOST-LEMASSON	(Châtelus-Malvaleix)	05.55.80.84.20
Docteur CHARBONNIER Anne-Marie	(Bonnat)	05.55.62.12.14

**Pour obtenir les services d'un médecin de garde, vous devez composer le numéro suivant :  
116 117 en semaine à partir de 20 h et le samedi à partir de 12 h**

## Pharmacies

Pharmacie Barat	(Clugnat)	05.55.65.05.68
Pharmacie De la Place	(Boussac)	05.55.65.00.59
Pharmacie De Bonnat	(Bonnat)	05.55.62.10.12
Pharmacie Mathieu	(Châtelus-Mx)	05.55.80.83.38
Pharmacie Gustave	(Soumans)	05.55.65.41.54
Pharmacie Du Château	(Boussac)	05.55.65.02.78
Pharmacie De Genouillac	(Genouillac)	05.55.80.74.07



**En cas d'urgence, composez simplement le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle ou le 32 37.**

OCTOBRE (sous réserve de changement)		NOVEMBRE (sous réserve de changement)		DÉCEMBRE (sous réserve de changement)	
DU 01 AU 02	DU CHÂTEAU	DU 01 AU 06	MATHIEU	DU 01 AU 04	MATHIEU
DU 03 AU 09	DE GENOUILLAC	DU 07 AU 13	DE BONNAT	DU 05 AU 11	BARAT
DU 10 AU 16	DE LA PLACE	DU 14 AU 20	DU CHÂTEAU	DU 12 AU 18	DE LA PLACE
DU 17 AU 23	DE BONNAT	DU 21 AU 27	DE LA PLACE	DU 19 AU 25	DE GENOUILLAC
DU 24 AU 30	BARAT	DU 28 AU 30	MATHIEU	DU 26 AU 30	DU CHÂTEAU
LE 31	MATHIEU			LE 31	DE BONNAT

**Les gardes commencent le vendredi soir à 19h et finissent le vendredi matin de la semaine d'après.**



## Dentistes de garde

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h : 09.60.40.44.80  
Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h : 0 805 69 06 07

## Ambulances

GENOUILLAC	
A.D.C SARL	05.55.80.63.05 02.54.06.91.24
CHÂTELUS-MALVALEIX	
Euro Star (ex Guignon)	05.55.52.15.15



**Pour obtenir les services d'une ambulance  
la nuit et le week-end ☎ 15**

## Infirmiers à domicile

GENOUILLAC - 1 C PLACE DE LA PERCEPTION	
<b>Cabinet Infirmiers à domicile</b>	05.55.80.74.22
Bouchet William	Champeaux Patricia
Lejeune Bernadette	Escoubeyrou Marc



## Taxis

A.D.C SARL

05.55.80.63.05

Christophe MERCIER

05.55.80.72.72



## Kinésithérapeutes

BONNAT—Cabinet de kinésithérapie  
05.55.81.03.20

**Gazzo Fabienne**  
**Graveron Laurence**  
**Ribault Alain**



# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



## SEANCE DU 9 JUILLET 2021

**PRÉSENTS** : MM. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE, MARCON YVES, MME ROUSSILLAT FLORENCE, MM. GENDRAUD ALAIN, MEYRAT JEAN-PIERRE, FOREST CHRISTOPHE, GUETAT PHILIPPE, MMES COUDIERE FRANÇOISE, JOACHIM SYLVIE, LEFELLE AMÉLIE, MM. THAL SERGE, GUILLOT LAURENT.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MME AUDOUX ANNIE (POUVOIR À M. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE), M LEMAITRE STANISLAS, M SANTINON EMMANUEL (POUVOIR À M. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE), LESQUELS FORMENT LA MAJORITÉ DES MEMBRES EN EXERCICE.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : MME ROUSSILLAT FLORENCE.

*Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.*

**Ventes chemins ruraux à Rebouyer et au Moulin des Fougères** : le rapport d'enquête publique n'a révélé aucune observation ou opposition à la vente. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable. La procédure de vente va se poursuivre.

### Travaux et achats :

- câblage informatique et téléphonique école : le système est vieillissant et obsolète : devis accepté à l'unanimité
  - création d'un passage surélevé devant Eurocoustic : la société Eurocoustic demande la création d'un passage surélevé. Le Conseil demande que les frais soient supportés au maximum par l'entreprise Eurocoustic. Le Conseil Municipal souhaite étudier l'installation de feux rouges intelligents. Cette étude serait étendue à la vieille route
  - devis chambre froide ACCA : le devis de l'entreprise Proxifroid est retenu, l'achat sera financé dans les conditions convenues lors de la précédente réunion.
  - devis pose gouttières Haras : suite au devis proposé, le conseil municipal valide les travaux.
  - devis petits matériels : le conseil municipal donne un accord de principe, des précisions vont être demandées.
  - devis mobilier cantine / garderie / classe maternelle : avis favorable pour l'achat de mobilier pour la cantine, la garderie et la maternelle.
- Le Conseil Municipal décide également d'acquérir des récupérateurs d'eau qui seraient installés aux ateliers municipaux : un devis va être demandé.

### Cimetière :

Entretien d'une tombe en ruine : cette tombe présente un danger : le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Bignet.

Photographie par drone : Le Conseil Municipal donne son accord. La photographie du cimetière par drone permettra d'avoir une cartographie afin de répertorier les tombes.

**SDEC** : Implantation d'une borne pour véhicules électriques : le conseil municipal propose d'installer cette borne sur le parking cadastrée AB 192, situé route de la Châtre.

**Personnel communal** : avis favorable à la modification du tableau des effectifs

Lignes directrices de gestion : Le Conseil Municipal valide la politique des lignes directrices de gestion proposée par la commission constituée à cet effet.

RIFSEEP : le Conseil Municipal valide le principe de sa mise en place, la commission dédiée va travailler à sa rédaction.

### Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche :

Le Conseil Municipal donne son accord à la continuité de la mise à disposition des deux locaux 12 vieille route pour le projet d'ALSH.

**Mise à disposition de locaux aux professionnels de santé** : le conseil municipal accepte de prolonger gratuitement de 6 mois la location des locaux situés au 9 grande rue. Il donne également un accord de principe à la future installation d'un professionnel de santé à la maison d'accueil familial Robert Duchez.

**Avancée des dossiers de la réunion du 4 juin 2021** : Le Maire fait un compte-rendu de l'avancée des dossiers de la réunion du 4 juin 2021.

### Questions diverses

Rapport de présence postale territoriale 2020-2022 : la Poste a décidé de modifier ses horaires.

Remerciements condoléances

## SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021



**PRÉSENTS** : MM. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE, MARCON YVES, MME ROUSSILLAT FLORENCE, MM. GENDRAUD ALAIN, MEY-RAT JEAN-PIERRE, FOREST CHRISTOPHE, MMES COUDIERE FRANÇOISE, JOACHIM SYLVIE, AUDOUX ANNIE, MM. SANTINON EMMANUEL, THAL SERGE, GUILLOT LAURENT.

**ABSENTS EXCUSÉS** : M GUETAT PHILIPPE (POUVOIR A M. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE), MME LEFELLE AMÉLIE (POUVOIR À MME ROUSSILLAT FLORENCE), M LÉMAITRE STANISLAS, LESQUELS FORMENT LA MAJORITÉ DES MEMBRES EN EXERCICE.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : MME ROUSSILLAT FLORENCE.

*Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.*

**Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche** : Le reversement du FNGIR sera pris en charge par la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche.

**Bâtiments** : Garage automobile Route de la Châtre : le conseil municipal a été alerté des nuisances occasionnées par l'absence d'entretien des abords de ce bâtiment. Par ailleurs, le conseil municipal souhaite attendre de connaître son prix de vente avant d'éventuellement de s'en porter acquéreur.

Store salon de coiffure : le conseil municipal accepte le remplacement du store. Le devis de l'entreprise AFD est accepté.

**Dorsal / fibre** : le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de droit d'usage pour l'installation d'équipements chemin du Haras.

**Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse (AAA2.3)** : Dans le cadre de Petites Villes de Demain la commune décide d'adhérer à cet organisme.

**Travaux** : entretien lagunes : Le devis de la SARL Belot est accepté pour diverses réparations de la lagune.

Pose de caméras supplémentaires : le conseil municipal décide de faire installer de nouvelles caméras pour protéger des sites sensibles : site santé et zone d'agrément près de la micro-crèche. Le devis de l'entreprise ACSIS est accepté.

Abords du city stade : accord de principe à l'aménagement des accès et de la route.

Espaces verts city stade et parking pharmacie : le devis de la SARL Marie est accepté.

Forage stade : Une source a été trouvée au stade : un forage permettrait d'arroser le stade, d'alimenter le cimetière ... Le devis de l'entreprise Contant est accepté. Parallèlement, des consultations sont demandées pour l'acquisition de pompes.

**Projets DETR et DSIL 2022** : Les projets suivants sont retenus pour les demandes de subventions : réfection du Pont de Moulizoux, rénovation énergétique de l'école, travaux de voirie et travaux salle des fêtes.

**Avancée des dossiers de la réunion du 9 juillet 2021** : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la précédente réunion.

### Questions diverses

Recrutements / poste école 17h (renouvellement) ou convention PEC avec taux prise en charge de 65 à 80 % : le conseil municipal donne son accord pour le renouvellement du poste école. Il souhaite étudier la possibilité d'une convention PEC pour le recrutement d'un CDD pour diverses mises à jour administratives.

Demandes de subventions : avis défavorable.

Association Marche Pro Santé : avis favorable pour l'utilisation du local de la Maison d'accueil pour des consultations de psychologie.

Motards solidaires Creusoises : demande distribution denrées alimentaires : la démarche n'étant pas claire, des précisions vont être demandées.

Information sur l'arrêté concernant l'enregistrement de l'installation classée du GAEC Le Breuil.

EDF : vœu relatif au projet « Hercule » : le conseil municipal décide de prendre une délibération de soutien à ce projet.

Divers : le conseil municipal propose de réduire l'éclairage public en l'éteignant à 22h (23h actuellement) jusqu'à 6h au lieu de 5h.

Remerciements condoléances

# VISITE DU SECRÉTAIRE D'ETAT , JOËL GIRAUD

## CHARGÉ DE LA RURALITÉ

Dans la matinée du lundi 6 septembre, en déplacement sur le territoire creusois, Joël Giraud, Secrétaire d'Etat Chargé de la Ruralité auprès de la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales a été favorisé d'un accueil républicain par Jean Claude Auroousseau, Président de l'Association Départementale des Maires Ruraux et Maire de notre commune.

En présence de Virginie Darfeuille, Préfète de la Creuse, de Jean Baptiste Moreau, Député, de Guy Marsaleix, Conseiller départemental et Président de la communauté de Communes "Les Portes de la Creuse en Marche" de Michel Vergnier, ex parlementaire et de nombreux élus, Joël Giraud a inauguré l'espace 'France Service' placé à Genouillac sous l'égide de la Poste.

La mise en place de ce réseau fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers (surtout en milieu rural) afin de faciliter les démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite, l'emploi, le logement, l'accompagnement au numérique etc...

Le cortège a également fait une halte devant l'aire de jeux et la nouvelle mini crèche. Cette dernière sera opérationnelle très prochainement et pourra accueillir une dizaine d'enfants. La visite s'est ensuite poursuivie du côté de l'école et de sa garderie, du 'Site Santé' composé des deux cabinets médicaux, des bureaux du SSIAD (Service de Soins A Domicile) et du Cabinet des Infirmiers et pour s'achever par le bâtiment de la Médiathèque.

Avant de continuer son déplacement Joël Giraud a pu apprécier la convivialité régnante et s'entretenir longuement avec les élus.

En souvenir de son passage, le Maire lui a offert une œuvre de Marc Pignot l'incomparable souffleur de verre de la Verrière d'Art Creusoise.



AA

## MOULINOS LA STAR DU STADE

**H**eurs supplémentaires, congés, vacances, RTT, avantages en nature... etc, il n'aura rien de tout ça Moulinos, le nouveau gardien du stade de Genouillac.

Pour l'instant, il bosse de 6h à 11h du matin mais ses horaires de travail changent souvent et il est surveillé en permanence grâce à une application programmée sur le portable des élus. Il n'a pas droit aux sorties et son logement mis gratuitement à sa disposition ne lui permet pas de recevoir en privé d'éventuelles relations.

Aérodynamique, costaud comme pas deux, muet, il est là pour tondre et tondre et tondre... S'il lui arrive un pépin Sylvain des établissements Gaudin interviendra immédiatement.

A.A

*Vous l'avez compris c'est le Robot  
Tondeuse.....la nouvelle Star  
du Stade !*



## HOMMAGE À NOTRE DOYENNE

### HÉLÈNE NOTARIANNI

**L**e 25 juillet, Hélène, s'est envolée vers un paradis bien mérité. Notre doyenne nous a quittés à l'âge de 101 ans.

Le personnel de l'Ehpad de Châtelus-Malvaleix a tenu à saluer affectueusement sa mémoire :

Hélène, 101 ans et demi et ce dimanche, vos yeux se sont fermés paisiblement ; vous avez chanté le matin même et vous n'avez pas manqué le petit Porto du midi avant de faire honneur au déjeuner.

Jusqu'au dernier souffle, l'équipe était auprès de vous et vous êtes partie sereine, sans souffrance.

Votre sourire, votre rire resteront à tout jamais au fond de nos cœurs.



# VOS VILLAGES VUS DU CIEL

*Montchauvon*



*Montfargeaud*





*Petit Argères*



*Solférino*



# GENOUILLAC AU FIL DU TEMPS...



RACONTÉ PAR MICHELLE DAYEN

## Il y a 100 ans... l'année 1921

### État civil du 4<sup>e</sup> trimestre 1921

*Naissances* – Le 1<sup>er</sup> novembre, Germaine Noizat, Moulizoux ; le 5 novembre, Marthe Maldant, La Roussède ; le 11 novembre, Pierre Jean Naillat, le bourg ; le 30 novembre, Andrée Marie Marembert, les Gouttes.

*Mariages* – Le 8 octobre, Georges Isidore Narcisse Galland, 23 ans, cultivateur, Moulizoux et Alice Émilienne Chareille, 19 ans, sans profession, Le Quérut, commune de Bonnat ; le 22 octobre, Émile Pierre Désiré Bouéry, 24 ans, cultivateur, Rebouyer et Marie Georgette Alice Durand, 18 ans, sans profession, La Roussède.

*Décès* – Le 4 octobre, Anne Brunet veuve Antoine Dubuisson, 84 ans, sans profession, Brissonnerie ; le 6 novembre, Marthe Maldant, un jour, La Roussède ; le 8 novembre, Anne Junchat veuve Pierre Berthomier, 80 ans, sans profession, le bourg ; le 16 novembre, Léonie Marie Maximin épouse Frédéric Amelin, 49 ans, journalière, le bourg ; le 21 novembre, André Roger Audichon, un mois, Montfargeau ; le 22 novembre, Madeleine Andrée Maria Trémont, 6 ans, Les Chez ; le 26 novembre, Prosper Louis Balasse époux Marie Augras, 36 ans, cultivateur, Les Poiriers ; le 6 décembre, Marien Cardinaud veuf Berthe Françoise Rochat et époux Marie Bargat, 72 ans, meunier, Chanterrane ; le 7 décembre, Jean Brisset époux Marie Audoux, 53 ans, maçon, Moulizoux ; le 13 décembre, Silvaine Aussourd veuve Martin Combaud, 86 ans, ex-lingère, le bourg ; le 14 décembre, Silvain Champaud veuf Gilberte Émilie Godard, 83 ans, ex-maçon, le bourg ; le 15 décembre, Élisabeth Allalinarde épouse André Mandraud, 62 ans, couturière, le bourg ; le 24 décembre, Marie Maldent épouse Baptiste Lalende, 52 ans, cultivateur, Les Chez ; le 30 décembre, Antoine Barat veuf Marie Françoise Rapinat, 88 ans, ex-cultivateur, Prébourgnon.

*Deux transcriptions d'actes de décès de soldats morts pour la France* - Gustave Henri Allalinarde, né à Genouillac le 26 mars 1892, domicilié en dernier lieu à Maison-Alfort, célibataire, soldat au 106<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, 3<sup>e</sup> compagnie, tué à l'ennemi au Mont des Singes, secteur de Vauxaillon, le 22 octobre 1917. Transcrit à Genouillac le 20 octobre 1921 ; Pierre Marcel Pouzaud, né à Genouillac le 2 novembre 1895, célibataire, soldat au 324<sup>e</sup> régiment d'infanterie, disparu le 15 juillet 1917 au Téton (Marne), au cours du combat. Transcrit à Genouillac le 23 octobre 1921.

### Au conseil municipal...

*Séance extraordinaire du 9 octobre 1921 – Construction du chemin n°11 dit « chemin de La Roussède »* - M. Antoine Jean, entrepreneur à La Cellette, accepte le devis de 17 100 francs pour la construction dudit chemin.

*Demande de parapets aux ponts de Rebouyer et de Chambon* – Ces ponts présentent un réel danger pour les voitures, piétons et animaux. Il est demandé au service vicinal d'y remédier.

*Fêtes, foires et marchés* – Le conseil municipal vote un crédit de 400 francs nécessaire à l'organisation de la fête patronale du 16 octobre ainsi qu'à la publicité des foires et marchés à venir.

*Séance ordinaire du 13 novembre 1921 – Achat et plantation d'arbres* – Le maire est prié d'acheter et de faire planter les arbres destinés au petit communal de la rivière et au square du monument.

*Séance extraordinaire du 5 décembre 1921 – Construction des chemins n°10 dit « vieille route » et n°12, de la nationale 140 à Peyzat* – M. Paul Moreau, entrepreneur à Montfargeau, accepte les devis de 18 300 francs et 15 773 francs pour la construction de ces deux chemins, à condition que la pierre soit prise à la carrière de Demardeix.

*Séance extraordinaire du 10 décembre 1921 – Affaire Moreigne* – M. Moreigne, propriétaire à Fromenteau et docteur à Paris, demande l'enlèvement par les employés communaux, des débris amoncelés lors des intempéries de 1915, dans son pâturage des Rios. D'après M. Moreigne, le ponceau construit par le service vicinal manque d'ouverture pour l'écoulement des eaux du ruisseau en cas de crue, ce qui serait la cause des dégâts dans son pré. La commune refuse toute responsabilité dans cette affaire mais, soucieuse de ne pas être contrainte à défendre une action en justice, peut proposer une indemnité.

*Séance extraordinaire du 25 décembre 1921 – Réparations au lavoir dit « du Pêcher » et au chemin qui y mène* – La vente des communaux « Les Fosses » et « La Crouzette » ont produit la somme de 1 528 francs. Le maire propose qu'une ouverture de crédit de la même somme soit demandée, et que les travaux de réfection soient payés sans adjudication.

### Dans la presse nationale... au cours de ce 4<sup>e</sup> trimestre 1921

**Le 5 octobre, la collision entre deux trains dans le tunnel des Batignolles, près de la gare Saint-Lazare, provoquant l'explosion d'un réservoir de gaz, fait 27 morts et des dizaines de blessés.**

**Le 7 novembre s'ouvre le procès de Landru, tueur en série, surnommé « le Barbe-Bleue de Gambais » accusé d'avoir assassiné 11 femmes pour leur voler leurs richesses. Reconnu coupable de ces meurtres, il est condamné à mort le 30 novembre.**

**La loi de huit heures menacée – Plusieurs membres de la commission des finances proposent de ramener les administrations publiques, l'industrie et le commerce au régime de la journée de travail de 10 heures. Cette mesure, disent-ils, entraînerait une économie dans le budget et augmenterait la production de l'industrie pendant la période critique que la France traverse.**

**Le 11 novembre 1921 est déclaré jour férié car l'anniversaire de l'armistice coïncide avec le cinquantième de la République. Plusieurs députés ont déposé une proposition de loi tendant à faire du 11 novembre de chaque année, un jour férié. « Le pays, disent-ils, ne comprendrait pas que ce jour glorieux de la fin de la guerre ne fût pas célébré à chaque anniversaire ».**

**Le 12 novembre 1921, débute la Conférence de Washington à laquelle participent les vainqueurs de la Guerre 14-18.**

Deux négociations se tiennent en parallèle. La première concerne le désarmement naval, la seconde, les questions d'Orient et du Pacifique.

Le 24 décembre est diffusé le 1<sup>er</sup> programme radio depuis l'émetteur Radio Tour Eiffel. Ce premier poste de la Radio-diffusion d'État émettra jusqu'au 6 juin 1940.

25 – 31 décembre – 1<sup>er</sup> congrès du Parti communiste français à Marseille.

Chez nos voisins, le 6 décembre 1921, la signature du traité anglo-irlandais à Londres met fin à la guerre d'indépendance irlandaise qui aura duré deux ans. Il établit l'État irlandais libre, une nation indépendante comprenant 26 des 32 comtés irlandais. Il s'agit de l'Irlande du Sud. L'Irlande du Nord, formée des six autres comtés, appartient au Royaume-Uni avec l'Angleterre, l'Écosse et le Pays de Galles.

#### Dans la presse régionale... le département de la Creuse

**La situation agricole** – Le mois de septembre a été caractérisé par des chaleurs qui n'ont été interrompues que par des pluies orageuses insuffisantes. Les cultures en terre souffrent du manque d'eau, particulièrement les semis de raves, les regains. Le battage des céréales se termine dans de bonnes conditions de même que la récolte du trèfle pour semence. La récolte du sarrasin bat son plein et celle des pommes de terre commence.

**L'affaire du Ravitaillement civil du département** – La presse parisienne annonce le décès du commandant Charles Walter fortement impliqué dans l'affaire du ravitaillement civil\* de la Creuse. Le département lui demandait compte de ses opérations. Le procès se poursuit.

\*Il s'agit des fraudes et spéculations sur les marchandises, lors du ravitaillement civil de la Creuse, pendant la guerre. Cette affaire, qui s'élèverait à plusieurs millions de francs concerne M.M.M. Edrei, Walter, Mathivet et l'ancien préfet de la Creuse, M. Piettre.

**Congés des écoles pour la Toussaint** – Dans les écoles primaires élémentaires, la sortie aura lieu le samedi 29 octobre, après la classe du soir, la rentrée le jeudi matin 2 novembre. Les classes du lundi seront reportées au jeudi.

**Congés des écoles pour le jour de l'An** - La sortie aura lieu le 29 décembre au soir, la rentrée, le mardi 3 janvier au matin. Les classes du vendredi 30 décembre seront faites le jeudi 29 et celles du 31 décembre, le jeudi 5 janvier 1922.

**La mortalité infantine** – La dépopulation de la France tient à la faible natalité dans la plupart des ménages ainsi qu'à la mortalité infantile qui est vraiment excessive dans certains départements.



La statistique officielle montre que le département de la Creuse détient le minimum de cette mortalité alors que le département de la Seine-Inférieure a le triste privilège de détenir celui du maximum.

**Service sanitaire** – Le département de la Creuse comprend 15 abattoirs publics installés à Aubusson, Auzances, Bellegarde, Bénévent, Bonnat, Bourgneuf, Boussac, Chambon, Dun, Évaux, Felletin, Gouzon, Guéret, La Courtine et La Souterraine. En 1920, il a été sacrifié dans ces établissements : 3 043 bovins, 21 291 veaux, 26 167 ovins, 5 869 porcins, 652 animaux de l'espèce caprine, 447 de l'espèce chevaline.

**Taxe du pain** – A partir du 15 décembre courant, le prix maximum du pain de froment est fixé dans le département de la Creuse à 95 centimes le kilo ; le prix maximum du pain de seigle à 0 fr 80 le kilo. Le pain de consommation courante doit être vendu au poids.

**Recensement des automobiles** – Il sera procédé dans chaque commune du 1<sup>er</sup> au 16 janvier 1922, par les soins du maire, sur la déclaration obligatoire des propriétaires quelle que soit leur nationalité, au recensement général des véhicules automobiles, motocyclettes, camions tracteurs, remorques, tracteurs agricoles.

Notons qu'en 1920, le service des mines a reçu 312 déclarations de mise en circulation de voitures automobiles et 25 de motocycles.

#### À Genouillac...

**Anciens combattants** – Comme les années précédentes, les anciens combattants de Genouillac ont décidé de célébrer le 11 novembre prochain, jour anniversaire de l'armistice, une « fête du souvenir ».

Le matin, la section des A. C. se réunira à la mairie, où le cortège composé des enfants des écoles, des vétérans, des autorités et des combattants se formera, puis se rendra au cimetière, apporter l'hommage de tous ceux qui sont morts pour la France.

À midi, un banquet fraternel réunira, à l'hôtel Boucher, les anciens combattants.

Enfin, la journée sera terminée par une retraite aux flambeaux et des bals publics. *L'Écho de la Creuse* (Samedi 5 novembre 1921)

**École d'agriculture** – Le jeune Charon, élève de l'École d'agriculture de Genouillac, vient d'être admis le 15<sup>e</sup>, sur 30 élèves reçus, à l'École nationale d'horticulture de Versailles. Félicitations. *L'Écho de la Creuse* (Samedi 12 novembre 1921)

**La foire grasse de décembre** – Le comité des foires informe les agriculteurs et les marchands de bestiaux que la grande foire grasse du 4 décembre se tiendra cette année le lundi 5 décembre. Elle sera abondamment pourvue en bétail de toutes sortes. Des wagons en quantité suffisante seront mis à la disposition des marchands. *L'Écho de la Creuse* (Samedi 3 décembre 1921)

**Un accident mortel** – M. Jean Brisset, 33 ans, maçon au village de Moulizoux, était entrain d'abattre un arbre dans une propriété de M. de Beaufranchet, au lieu dit « Le Plageas », commune de Bétête. L'arbre était scié et les ouvriers commençaient à tirer sur le câble pour provoquer sa chute, mais M. Brisset ne put se garer à temps et il fut écrasé par l'arbre. Ramené à son domicile, la victime de cet accident y expirait peu après. *L'Écho de la Creuse* (Samedi 17 décembre 1921)

# MÉDIATHÈQUE

## Rentrée littéraire septembre 2021

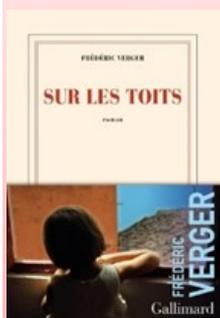


### Les acquisitions de la médiathèque



#### Klara et le soleil de Kazuo Ishiguro

Klara est une AA, une Amie Artificielle, un robot de pointe ultraperformant créé spécialement pour tenir compagnie aux enfants et aux adolescents. Klara est dotée d'un extraordinaire talent d'observation, et derrière la vitrine du magasin où elle se trouve, elle profite des rayons bienfaisants du Soleil et étudie le comportement des passants. Elle nourrit l'espoir qu'un jour quelqu'un entre et vienne la choisir. Lorsque l'occasion se présente enfin, Klara est toutefois mise en garde : mieux vaut ne pas accorder trop de crédit aux promesses des humains... Kazuo Ishiguro met en scène avec virtuosité la façon dont nous apprenons à aimer. Ce roman, qui nous parle d'amitié, d'éthique, d'altruisme et de ce qu'être humain signifie, pose une question à l'évidence troublante : à quel point sommes-nous irremplaçables ?



#### Sous les toits de Frédéric Verger

Marseille, 1942. Helen, chanteuse anglaise sans succès, vit seule avec ses deux enfants. Lors de la débâcle de 1940, Helen, malade et sans le sou, s'est installée dans une mansarde donnant sur les toits. Mais son état de santé lui impose une hospitalisation et Helen craint que ses enfants ne soient recueillis séparément en son absence. Elle demande à son fils de construire un abri secret sur les toits, où il se réfugiera avec sa soeur en attendant sa guérison et la fin de la guerre. Les enfants emménagent dans leur cachette. Les voici seuls sur les toits de Marseille, où subsiste clandestinement toute une population marginale. Commence alors pour eux une vie pleine de surprises et de dangers.



#### Le fils de l'homme de Jean-Baptiste Del Amo

Après plusieurs années d'absence, un homme resurgit dans la vie de sa compagne et de leur jeune fils. Il les entraîne aux Roches, une vieille maison isolée dans la montagne où lui-même a grandi auprès d'un patriarche impitoyable. Entourés par une nature sauvage, la mère et le fils voient le père étendre son emprise sur eux et édicter les lois mystérieuses de leur nouvelle existence. Hanté par son passé, rongé par la jalousie, l'homme sombre lentement dans la folie. Bientôt, tout retour semble impossible.



#### Les dents de lait de Hélène Bukowski

Skalde et sa mère Edith vivent dans leur maison isolée à l'orée de la forêt. Les derniers habitants du coin espèrent ainsi que leur autarcie volontaire les protégera du chaos. Un jour, Skalde découvre dans une clairière une enfant à la chevelure rouge feu. Consciente de sa transgression, l'adolescente recueille la petite fille. Les deux femmes ne se sont jamais vraiment intégrées à cette communauté pétrie de peurs et de superstitions. Tandis que les villageois s'organisent, le trio devra bientôt faire face à une véritable chasse aux sorcières.



#### L'éblouissement des petites filles de Timothée Stanculescu

"Comme j'ai hâte, comme j'ai hâte d'arriver à cet âge où on n'est plus trop jeune". Justine vit seule avec sa mère à Cressac, un village où il ne se passe jamais rien. Sauf cet été, puisqu'Océane a disparu. Justine la connaît de vue, elles sont dans le même lycée. Sa disparition qui se prolonge donne à ce début d'été qui ne promettait qu'ennui une couleur trouble. Son absence réveille chez Justine une soif impérieuse de partir loin d'ici, seule ou avec un garçon - "comment font-elles, toutes les autres, pour trouver quelqu'un ?".



### On ne parle plus d'amour de Stéphane Hoffmann

"L'amour est une emprise réciproque qui fait s'envoler la liberté. Donc, n'en parlons plus". Louise et Guillaume ne parlent plus d'amour, ils le font. Pourtant, Louise doit épouser dans quelques mois un homme riche qu'elle méprise, quand Guillaume tente de se relever d'un chagrin où il a cru mourir. L'amour blesse, distrait, porte, détruit, reconforte et s'impose à la dizaine de personnages qu'il mène dans ce roman vibrant et léger comme une flèche, et qui frappe en plein coeur.



### La femme et l'oiseau d'Isabelle Sorrente

Lorsque sa fille, Vina, est exclue du lycée pour avoir menacé un camarade, Elisabeth décide de se réfugier avec elle en Alsace chez son grand-oncle. Très vite, la jeune fille est fascinée par cet homme mystérieux, qui communique avec les oiseaux et semble lire les pensées. Ces dons, Thomas les a acquis pendant la guerre. Quand il lui a fallu survivre, enrôlé de force à dix-sept ans dans l'armée allemande, puis emprisonné au camp de Tambov. Entre l'adolescente qui n'aurait jamais dû naître et le vieil homme se tisse bientôt un lien bouleversant.



### Rien ne t'appartient de Nathacha Appanah

Il n'y a pas que le chagrin et la solitude qui viennent tourmenter Tara depuis la mort de son mari. En elle, quelque chose se lève et gronde comme une vague. C'est la résurgence d'une histoire qu'elle croyait étouffée, c'est la réapparition de celle qu'elle avait été, avant. Une fille avec un autre prénom, qui aimait rire et danser, qui croyait en l'éternelle enfance jusqu'à ce qu'elle soit rattrapée par les démons de son pays. A travers le destin de Tara, Nathacha Appanah nous offre une immersion sensuelle et implacable dans un monde où il faut aller au bout de soi-même pour préserver son intégrité.

## ETAT - CIVIL

### **N**aissance

Le 26 juillet 2021

CHIREIX Ava



### **M**ariage

Le 4 septembre 2021

LEFELLE Amélie et BÉLOT Florent



### **D**écès

Le 02 juillet 2021

Le 07 juillet 2021

Le 25 juillet 2021

Le 19 août 2021

Le 30 août 2021

Le 31 août 2021

GODART Claude

MEROT Robert

JAMET Hélène épouse NOTARIANNI

FOUCOIN Eric

BOARETTO Alain

VILHES Suzanne épouse GAUMET



*Une pensée pour celles et ceux ne figurant pas dans nos registres d'état civil mais qui avaient des attaches sur la commune.*

# ECOLE PRIMAIRE

## Vive la rentrée



Une nouvelle année scolaire vient de commencer avec la poursuite d'un protocole sanitaire toujours exigeant.

Si les enfants n'ont plus à porter le masque à l'extérieur, ils doivent toujours se restreindre à un quart de la cour, bien délimité pour chaque groupe classe.

L'organisation du repas en 2 services est également toujours d'actualité, tout comme une désinfection accrue.

L'été a été comme chaque année l'occasion de quelques rafraîchissements et petits travaux. Les huisseries et escaliers de secours extérieurs ont été repeints. Du mastic aux fenêtres dans la salle de classe de l'étage va assurer l'étanchéité jusqu'à leur renouvellement prochain.

La classe de maternelle a réussi à capturer les rares rayons du soleil de ces derniers mois en se parant de jaune, éclaboussant au passage une partie du mobilier.

Le jardin aussi a commencé à se refaire une beauté avec de nouveaux bacs, destinés aux petits jardiniers en herbe.

En fin d'année scolaire précédente, la commune a répondu à l'appel à projet numérique en faveur des écoles, permettant d'acquérir 12 tablettes et un ordinateur financés à 70%.



*Le jardin*

Florence Roussilat



*Merci au club de tennis*

**Effectifs** : 74 élèves

**Maternelle** : 25 enfants  
Maîtresse Floriane Polli

**GS-CP** : 13 enfants  
Maître Yohann Barret

**CE1-CE2** : 15 enfants  
Maîtresse Marie Christy—directrice

**CM1-CM2** : 21 enfants  
Maîtresse Magali Esprimont

**Merci au club de tennis et notamment à son président, Thierry Pagnard pour le don de très nombreuses balles de tennis qui, au delà de l'effet acoustique lors des déplacements des chaises, sont totalement assorties à la nouvelle déco de la classe de maternelle.**

## Tiss'âges

Notre été s'est bien passé, avec des activités variées et notamment des activités originales, telles que la voile ou la nuit en hamac. Prochaine échéance les vacances de Toussaint, je vous tiendrai informés du programme dès que possible.

Pour rappel nous sommes ouverts tous les mercredis après-midi et vacances scolaires (hors vacances de Noël) pour les jeunes de 11 à 17 ans. Une navette est organisée vers les communes de Bonnat, Genouillac et Châtelus-Malvaleix. N'hésitez pas à me recontacter pour toute information complémentaire au 06.60.31.67.51.



La pêche en Float-Tube au plan d'eau de Châtelus-Malvaleix



Télési Nautique de Pouligny Notre Dame



Le Mini-camps à Pouligny Notre Dame



Coucher de soleil à la Sainte de Roches



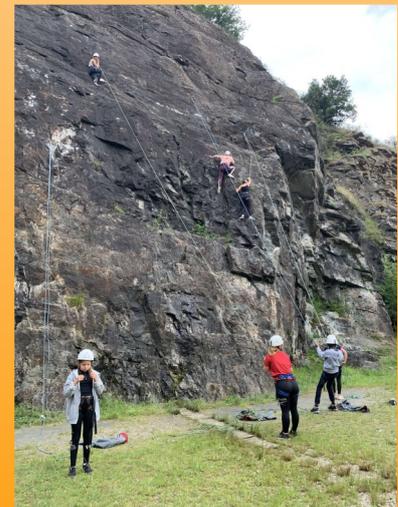
Burger au barbecue à La Sainte de Roches



Bouée Tractée à Eguzon



Voile au lac d'Eguzon



Escalade au lac d'Eguzon



Trampoline Park à Châteauroux



Nuit en hamac à la Sainte de Roches

# LA TROUPE INFERNALE

**C**omme pour tout le monde, 2021 aura été une année compliquée.

C'est la première fois que La Troupe Infernale n'aura pas présenté son spectacle.

Mais après des mois de contacts virtuels le besoin de contacts humains s'est fait sentir.

Début juillet, nous nous sommes donc retrouvés pour un pique-nique afin de profiter les uns des autres et de discuter des projets à venir.

Nous avons pris plaisir à nous revoir, et sommes motivés pour vous présenter un spectacle inédit courant 2022.

C'est pourquoi, nous nous sommes réunis vendredi 17 septembre 2021 pour notre assemblée générale.

Après un bilan financier et moral, nous avons procédé à l'élection du bureau qui reste inchangé :

Président d'honneur : Arnaud Chicot

Co présidents : Carène Cuvilliez

Rémi Ducluzeaud

Secrétaires : Géraldine Bigue

Fabienne Désabre

Trésorières : Colette Subileau

Aurélie Menut Lutrat



Nous allons tout mettre en œuvre pour vous proposer notre traditionnel spectacle au printemps prochain (dates qui vous seront précisées ultérieurement en fonction de l'évolution de la Pandémie).

En attendant, nous avons repris nos répétitions chaque vendredi et nous avons hâte de vous revoir.



## CREUSE AVENIR 2005

L'école de foot a repris tous les mardis au stade de Genouillac à 18h30. Sont accueillis les enfants, garçons et filles nés entre 2011 et 2016. En ce qui concerne les séniors la covid a fait des dégâts. Beaucoup de joueurs ne reprennent pas de licences, pénalisant le club qui doit abandonner la 3<sup>ème</sup> équipe faute de combattants.

Les dirigeants sont déçus du comportement de certains joueurs qui n'ont pas de patrie et changent de club fréquemment pour leur ambition personnelle. Difficile dans ces conditions de maintenir les objectifs du club. Le maintien des équipes en 1ère et 3ème division est la priorité pour la prochaine saison. On remercie toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie du club ainsi que M. le Maire et le Conseil Municipal qui mettent tout en œuvre pour améliorer les installations, afin que les jeunes et moins jeunes puissent pratiquer leur sport favori.

*Visite de Philippe Lafrique, Président du district de la Creuse et 14ème Vice-Président délégué aux sports et à la vie associative au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.*



Avec P. Lafrique - P. Guyot - JC. Auroussaeu

## A.A.P.P.M.A

A mis pêcheurs,

Au 8 septembre 2021 notre association comptait 64 adhérents toutes cartes confondues soit 8 cartes de plus par rapport à l'année 2020.

Bien que son débit ait fortement diminué, la Petite Creuse se porte plutôt mieux que l'année passée.

Espérons que les pluies d'automne (s'il y en a) feront remonter son niveau.

### ÉVÈNEMENT PASSÉ :

Fête de l'école de pêche de la Petite Creuse du 10 juillet au moulin de Freteix. Beau succès du concours de pêche, le beau temps était de la partie et chaque enfant a reçu de nombreux lots.

### ÉVÈNEMENTS A VENIR :

L'assemblée générale de la Fédération a eu lieu à huis clos le 17 septembre. Courant octobre nous aurons 2500 truitelles d'automne à répartir sur notre rivière et 3 ruisseaux qui l'alimentent.

## CLUB DE GYM

La gym a repris le 8 septembre dernier. Sébastien assure les cours qui se déroulent à la salle des fêtes de 20h à 21h. 2 cours découverte sont offerts n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le pass sanitaire est obligatoire et le maintien des gestes barrières également.

Nous faisons tout notre possible pour maintenir une ambiance chaleureuse malgré les conditions sanitaires.



Un appel aux bonnes volontés sera lancé dès que le pisciculteur nous fixera une date de livraison.

Elections statutaires des A.A.P.P.M.A 2021 au cours du dernier trimestre.

### Assemblée Générale :

Election du nouveau conseil d'administration (CA) qui devra ensuite élire un nouveau bureau.

En attendant la convocation des adhérents et de son contenu :

ALLEZ à la PÊCHE

Le Président : François STEPIEN



Le Bureau

# LES ANCIENS COMBATTANTS



## L'ALGERIE (1954 - 1962)

L'Algérie est, pour beaucoup, l'évocation de moments les ayant fortement marqués et sur lesquels les positions idéologiques sont encore fortement encrées et opposées. Les échanges, près de 60 ans après, sont toujours aussi virulents.

Pour de très nombreux militaires et civils ayant vécu ces événements tragiques qui ont abouti à l'indépendance de l'Algérie, soit sur le territoire algérien, soit depuis la métropole, l'évoquer de nos jours reste encore très douloureux.

C'est une vraie guerre, qualifiée « d'Opérations de maintien de l'ordre », à laquelle participeront rapidement outre l'armée d'active, des engagés volontaires et des appelés ou rappelés du contingent.



## A.C.C.A

L'Acca compte plus d'une trentaine de chasseurs pour cette nouvelle saison de chasse 2021-2022.

Il a été décidé lors de notre dernière assemblée générale un changement d'emplacement de la réserve de chasse, un plan de cette nouvelle réserve pourra être consulté en mairie.

Avis aux amateurs de chasse, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre association.



## CLUB DES AÎNÉS

### LE CLUB EN DORMANCE !

Chers Adhérentes et Adhérents,  
Depuis 18 mois, le club des Aînés de Genouillac s'est endormi d'un sommeil tranquille pour certains, agités pour d'autres.

Beaucoup d'entre nous, se posent la question :  
Quand pourrons-nous nous revoir, nous rassembler, passer d'autres moments agréables, nous retrouver enfin ???  
Pour repartir, nous allons faire une assemblée générale.  
La date n'est pas arrêtée, mais vous serez avertis par courrier.

Ce courrier vous donnera toutes les indications, ainsi que les REGLES SANITAIRES pour y assister.

Cet article, le premier depuis le début du COVID 19, sera bref.

J'espère qu'il vous trouvera en bonne santé et soyez sûrs que, même si les réunions du Club sont suspendues, il ne se passe pas un jour, sans que des personnes se préoccupent de ce que notre Club va devenir.

Pour beaucoup d'entre nous les réunions mensuelles étaient importantes, pour ne pas dire primordiales, c'est le cas pour moi.

Alors, restons optimistes, positifs.

**Le Club redémarrera, nous l'espérons tous !  
Je vous embrasse.**

A très bientôt  
Joëlle Marie

NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE PLUS GRAND RÉSEAU PUBLIC FIBRE DU SUD-OUEST

# LA FIBRE CHEZ VOUS



INTERNET



TÉLÉPHONIE



TV - VIDÉO

## Passez à la vitesse de la FIBRE optique Abonnez-vous !

Particuliers, Artisans, Professions libérales, Entreprises,  
vous avez le choix entre plusieurs fournisseurs d'accès à Internet  
sur le réseau public fibre.

TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE

sur Internet : [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)  
ou en appelant le

0 806 806 006

Service gratuit  
+ prix appel

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



exploite le réseau public fibre



dorsal

construit le réseau  
public fibre

Un grand réseau public financé par vos collectivités



la CREUSE  
le Département



avec le soutien de



## LA FIBRE CHEZ VOUS, ABONNEZ-VOUS !

Grâce à l'action publique de vos collectivités, la fibre optique est arrivée sur votre commune.

Si vous êtes éligible à la fibre, il reste à vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour amener les services Internet les plus performants au sein de votre habitation ou de votre local professionnel.

### Comment passer à la vitesse de la Fibre ?

1- Testez votre éligibilité avec votre adresse postale sur Internet [www.nathd.fr/eligibilite](http://www.nathd.fr/eligibilite)

2- Examinez les offres des fournisseurs d'accès à Internet disponibles à l'adresse, choisissez celle qui vous convient et abonnez-vous.

3- Une fois l'abonnement souscrit, le fournisseur d'accès vous contacte pour fixer un rendez-vous de raccordement. Un technicien se déplace à domicile ou en entreprise pour installer la fibre le jour du rendez-vous.

Si vous n'êtes pas encore éligible à la fibre, un calendrier prévisionnel d'accès au service à l'adresse est indiqué sur le test d'éligibilité.



### La Fibre installée chez vous en toute sécurité



Afin de lutter contre la propagation du Covid19, le raccordement à la fibre se déroule dans le respect de nouvelles mesures de sécurité sanitaire.

Le jour du raccordement, le port du masque est obligatoire pour les personnes présentes durant le temps des travaux et les gestes barrières doivent être respectés.

Pour la sécurité de tous, l'équipe technique qui se déplace à domicile est équipée du matériel de protection nécessaire.

Si vous-même ou votre entourage présent sur le lieu du raccordement êtes une personne à risque de santé ou éprouvez des symptômes du Covid19, nous vous invitons à reporter votre rendez-vous de raccordement.

Ces mesures peuvent être mises à jour avec l'évolution de la situation sanitaire.

+ d'info : [www.nathd.fr/raccordement](http://www.nathd.fr/raccordement)



### Les gestes barrières à appliquer le jour du raccordement

Avant de se déplacer, le technicien de raccordement contacte l'abonné pour lui expliquer comment va se dérouler l'intervention et présenter les gestes barrières « raccordement » à appliquer :

- Avant l'arrivée du technicien et durant l'intervention, ouvrir la porte et les fenêtres de la pièce où se déroulent les travaux.
- Une seule personne doit accueillir le technicien, respecter la distance de sécurité de 2 mètres minimum, ne pas serrer la main.
- Porter un masque chirurgical ou de catégorie 1 ayant un niveau de filtration minimal de 90% à 95%. Si vous n'avez pas réussi à vous en procurer, le technicien peut :
  - Vous en procurer un
  - S'équiper d'un masque de protection supérieure
  - Annuler le raccordement
- Ne pas rentrer dans la pièce où se déroulent les travaux pendant toute leur durée.
- Ne pas prêter de matériel au technicien.
- À la fin de l'intervention, le technicien emporte ses équipements usagés. Laisser les fenêtres ouvertes encore quelques instants après le départ du technicien avant de profiter de la vitesse de la fibre en toute sécurité !



## UNE FOIS QUE VOUS ÊTES ABONNÉ À LA FIBRE

Si vous avez des questions sur votre connexion Internet, votre facturation... contactez directement votre fournisseur d'accès, même en cas de panne.

Les services d'information de Nouvelle-Aquitaine THD qui exploite le réseau public fibre optique restent cependant à votre disposition si une coupure de service devait durer plus longtemps que le délai annoncé par votre fournisseur d'accès ou si vous constatez un dommage sur le réseau fibre optique (fibre coupée par exemple).

Pour assurer la continuité du service, contactez NATHD : sur Internet [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

ou en appelant le 0 806 806 006

Service gratuit  
hors appel

Dans le cadre de la distribution de ce courrier, NATHD ne traite aucune de vos données personnelles. Le courrier est distribué dans vos boîtes aux lettres sans avoir traité vos coordonnées personnelles ni votre adresse. Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriers de NATHD, vous pouvez exercer votre droit d'opposition en envoyant un courrier à l'adresse suivante : NATHD - Délégue à la protection des données, 5 Place Jean Jaurès, 33000 BORDEAUX. Vous pouvez également nous contacter par mail à cette adresse : [rgpd@nathd.fr](mailto:rgpd@nathd.fr)

**Commune De Genouillac**  
Creuse



**Objet : Commercialisation du réseau public de fibre optique sur votre commune**

## La Fibre chez vous, à Genouillac

Madame, Monsieur,

**Nous avons le plaisir de vous annoncer que depuis le 8 septembre 2021, la fibre optique est disponible à GENOUILLAC.**

Vous pouvez vérifier sur le site [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr) si votre foyer ou votre local professionnel est éligible.

Ainsi, en vous abonnant auprès d'un fournisseur d'accès Internet partenaire du réseau public fibre, vous bénéficierez de la connexion en très haut débit la plus performante et de nouveaux services (TV, téléphonie...).

Pour répondre à toutes vos questions sur votre accès à la fibre (votre éligibilité, votre raccordement, les opérateurs disponibles...) et connaître la marche à suivre pour faire installer la fibre chez vous en toute sécurité dans le contexte particulier que nous traversons, reportez-vous au flyer joint à ce courrier.

L'accès au meilleur du Très haut débit à **Genouillac** marque une nouvelle étape dans le déploiement du réseau public de fibre optique construit par DORSAL et commercialisé et exploité par Nouvelle-Aquitaine THD pour les collectivités grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Union européenne, de l'État, du Département de la Creuse et de la Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche.

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

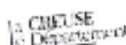
**Jean-Claude AUROUSSEAU**  
Maire de Genouillac

**Guy MARSALEIX**  
Président de la Communauté de  
commune Portes de la Creuse en Marche

**Jean-Marie BOST**  
Président de DORSAL

**Mathieu HAZOUARD**  
Président de Nouvelle-Aquitaine THD  
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine  
délégué au Très Haut Débit

Un grand réseau public financé par vos collectivités



avec l'aide de



construit par



exploité et commercialisé par



# Pour rester branché, élaguez

Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.



# MARCEL BILLAUD

Le dimanche 19 septembre en fin de matinée c'est, somme toute, d'un pas assuré que Marcel Billaud (né en 1931) est entré dans la caserne des pompiers tout heureux de constater qu'il était l'invité d'honneur. Accueilli par l'Adjudant Thomas Chauvin, actuellement Chef de Centre il était escorté par les anciens pompiers Genouillacois : Marie Louise Chicot- Robert Lagrange- Gérard Bigouret (Chef de Centre de 2000 à 2006) Marcel Frappat et Georges Guillot qui lui ont remis au nom de l'Union Départemental des Anciens Pompiers de la Creuse, une médaille pour ses 90 ans.

Ouvrier agricole au Domaine de Solférino, Marcel est resté pompier volontaire à Genouillac de 1955 à 1968 puis à Bousac jusqu'en 1986. Autrement dit plus de 30 années de service !!

Avec les anciens, il a égrainé ses souvenirs.. les bons, mais surtout les mauvais comme l'incendie à Freteix ou celui de Brade, les accidents de la route, les feux de forêts etc ... Avant de profiter du verre de l'amitié, les "jeunes" sont venus l'applaudir et il a bien voulu poser devant la vieille pompe à bras en précisant " C'était une des plus modernes dans le département ! et il faut bien souligner que le Centre de Genouillac a été le 1er en Creuse à posséder une ambulance ! Une magnifique DS19 achetée par l'Amicale en 1967 ! Et Toc !

Tous ont bien compris que Marcel avait encore une bonne mémoire et que son regard en disait long sur sa fierté de faire partie de la grande famille des Pompiers volontaires.

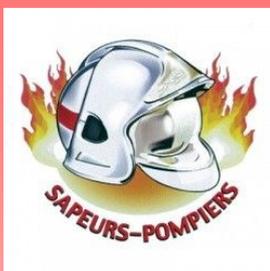


Remise de médailles



Les anciens pompiers

A.A



Devant la pompe à bras



Avec les jeunes

